

Réf: Dossier 264840

Avis de constitution

SOCIETE « RAGGI AMOIN MARIANE TRANSPORT » en abrégé « R.A.M  
»

Siège GRAND-BASSAM QUARTIER BELLE VILLE NON  
LOIN DE LA CIE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAGGI AMOIN MARIANE  
TRANSPORT » en abrégé « R.A.M »

Objet : TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES, VTC,  
GESTION DE PARC AUTOMOBILE, LOCATION ET VENTE DE  
VEHICULES, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS  
DIVERSES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social GRAND-BASSAM QUARTIER BELLE VILLE NON  
LOIN DE LA CIE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme RAGGI AMOIN MARIANE (GÉRANT), M  
ZONGA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12382 du 13/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80447/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

